

PV n° 51 du 27 juin 2023

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – LIGUE D'OCCITANIE - FFF
715, Côte des Ormeaux – BP 21 – 46001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



INFORMATIONS GENERALES

Attention :

Pour information, le relevé des sommes dues par votre club ont été envoyées.

Vous pouvez dès à présent régler ces sommes (par RIB, chèque) en consultant l'état financier de votre compte club en allant sur Footclub :

MENU – ORGANISATION – ETAT du COMPTE et en cliquant sur DISTRICT LOT FOOTBAL de la saison en cours.

Nous vous rappelons que tous les clubs devront être réglés la totalité des sommes dues pour le 30 juin 2023 ; passé ce délai, les engagements 2023.2024 ne pourront pas être pris en considération.

Engagements Seniors (M) saison 2023.2024 :

Les engagements Seniors (M) sont à faire sur Footclubs à compter du 5 juillet et jusqu'au 16 juillet 2023.

PASS'SPORT 2023

Notice club sportif

1. Faire une communication générale

- Apposer dans votre club
 - L'affiche informant de la reconduction du dispositif pour la saison sportif 2023/2024
 - L'affiche rappelant les publics bénéficiaires,
- Faire une information sur votre site internet.

[Les affiches ont été transmises par le MSJOP aux fédérations sportives]

2. Informer individuellement chaque jeune

- Demander systématiquement lors de l'inscription aux jeunes et à leurs parents s'ils sont éligibles au Pass'Sport : enfants bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé, de l'Allocation éducation enfant handicapé, de l'allocation de rentrée scolaire ou étudiant boursier.

3 Appliquer immédiatement la déduction de 50€ lors de l'inscription, contre la remise du code individuel au nom de l'enfant, prouvant son éligibilité au Pass'Sport. Ce code est transmis par le ministre des sports à la famille, fin août.

4 Pour les inscriptions ou pré-inscriptions prises entre début juin et fin août 2023 (soit avant la transmission des codes individuels) :

- Vous pouvez appliquer la déduction et **demandeur un chèque de caution de 50€ à la famille**
- **Restituer le chèque** de caution lors de la transmission du code individuel par la famille fin août / début septembre.
- A défaut de transmission du code, procéder à l'encaissement du chèque.

5 Faire la demande de remboursement des Pass'Sport sur votre compte LecompteAsso (LCA). Le remboursement est réalisé rapidement par l'Agence de services au paiement, à la fin de chaque mois à partir de septembre.

Pour toute information sur le dispositif : <https://www.pass.sports.gouv.fr/jeunes-et-familles/faq/>

CARTE CARBURANT :

Rappel aux clubs de : ECCF ; FCHQ ; EF FOOT AZUR ; HAUT CELE ; LABASTIDE MURAT ; PPFC ; ST PAUL DE LOUBRESSAC.

Les clubs ci-dessus cités non pas utilisé tout ou partie de leur carte carburant ; attention la date limite d'utilisation est le **30 JUIN 2023**.

RASSEMBLEMENTS

Liste des rassemblements autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

- Les joueurs licenciés U17 (nés en 2006) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.). Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux rassemblements Seniors.
- Les rassemblements U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un rassemblement. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES RASSEMBLEMENTS AUTORISES :

ST GERMAIN – Le 1^{er} juillet 2023 à St Germain du Bel Air – Catégorie : vétérans.

ENTENTE VALLEE LOT – Le 24 juin 2023 à Lamagdelaine – Catégories U19, séniors et vétérans.

LIVERNON – Le 24/06/2023 à Livernon – Catégorie U11.

PSV D'OLT – Le 07/05/2023 à Pradines – Catégorie U11,
PSV D'OLT – Le 18/05/2023 à Douelle – Catégorie Séniors à 8,

ELAN MARIVALOIS – Le 27/05/2023 à Leyme – Catégorie U17,
ELAN MARIVALOIS – Le 01/07/2023 à Leyme – Catégories U7, U9 et U11.

BEGOUX/ARCAMBAL – Le 27/05/2023 à Arcambal – Catégorie U11.

BOURIANE – Le 03/06/2023 à Gourdon « Hermissens » - Catégories U11 et U13.

BIARS BRETENOUX – Le 22/04/23 à Biars – Catégories U7 et U9,
BIARS BRETENOUX – Les 17/06/23 et 18/06/23 à Biars – Catégories U11 et U13.

SEGALA FOOT – Les 08/04/2023, 09/04/2023 et 10/04/2023 à Sousceyrac – Catégories U7, U9, U11 ;
U13, U15 et U15F.

LA FORTUNIERE – le 1^{er} mai 2023 à Labastide Murat – U17, Séniors et Vétérans.

LALBENQUE/FONTANES – Le 3 juin 2023 (U7/U13) et le 4 juin 2023 (U9/U11) à Fontanes.

MONTCABRIER – Le 10 juin 2023 à Montcabrier – Catégorie : U11 et le 11 juin 2023 à Montcabrier –
Catégorie : U13.

HAUT CELE – Le 3 juin 2023 à Bagnac (Stade André Bar) – Catégories : U9 et U11.

CAZALS MONTCLERA – Le 11 juin 2023 à Cazals – Catégorie : U15 F.

FIGEAC CAPDENAC QF :

- . le 1^{er} mai 2023 au Stade des Berges à Capdenac – Catégories : U7/U9 et U9F/U11F,
- . le 27 mai 2023 au Stade du Calvaire – Catégorie : U13,
- . le 10 juin 2023 à Figeac Londieu – Catégories : U11 et U13 F.

COMMISSION DES ARBITRES

FORMATIONS D'ARBITRES – PREVISION 2023/2024 :

La prochaine cession en « formation initiale en arbitrage » aura lieu :

- . le 30 septembre 2023,
- . le 1^{er} octobre 2023,
- . le 7 octobre 2023.

Vous pouvez d'ors et déjà contacter le secrétariat du District ou la Commission Départementale des Arbitres pour inscrire vos futurs candidats.

Il en va de l'avenir de l'arbitrage pour tous vos clubs et équipes ; c'est l'affaire de tous !

Compte rendu

Comité Directeur du 13 juin 2023

Présents : Serge MARTIN, Michel LASFARGUES, Alain MAS, Pierre TERRE, Marie Laure RAYNAL, Didier CUNIAC, Claudine VERMANDE, Sabine COUDERC, Laurent IMPERIALE, Robert NAVARRE, Damien HUG, Jean Luc BOYER, Jacques BARRE, Benoit DORIAN

Absents : Yves ABITTEBOUL, Alain BEAUSOLEIL, Gilles ESTIVAL, Marine GALTHIE, Robin HINGRAND, Franck PIGEON, Philippe POLOMSKI, Fanny VAYSSIERES

Assistent : Fabien VIDAL, Véronique CROS

Validation du PV du Comité Directeur du 16 mai 2023 : 1 voix contre, 13 voix pour.

Infos de la FFF : l'Assemblée Générale a eu lieu le 10 juin 2023, avec l'élection de Philippe DIALO, et de deux présidents de District pour le COMEX.

Le vote pour la mise en place de la gouvernance pour la mandature de 2024 a eu lieu : 28 membres au lieu de 14 avec la parité hommes / femmes, 19 représentants dont le Président de la FFF seront élus, + 7 représentants des familles à savoir 2 éducateurs (H et F), 2 arbitres (H+F) 2 sportifs de haut niveau (H+F) et 1 médecin. L'ensemble des clubs sera appelé à voter, avec une répartition des voix comme suit : 33,3% pour les clubs amateurs, 33,3% pour les clubs pro, 33,3% pour les présidents des Districts et des Ligues.

Etude des accessions et des rétrogradations.

Après vérifications des obligations « jeunes », « éducateurs », « arbitres », auprès des commissions départementales concernées, le Comité Directeur du District du Lot de Football valide ce qui suit :

Accessions :

- De D1 en R3 : AVENIR FOOT BIARS BRETENOUX 2,
- De D2 en D1 : PUYLEVEQUE PRAYSSAC F.C. 1, F. C. CAUSSE SUD 46 1,
De D3 en D2 : A.S. LIVERNON 1, PUYLEVEQUE PRAYSSAC F.C.2,
- De D4 en D3 : CAHORS FC 3, ENT. FONS FOURMAGNAC CAMBURAT 1.

Rétrogradations :

- de R3 en D1 : PSVD'OLT 1, CAHORS FC 2,
- De D1 en D2 : A.S. MONTCABRIER 1, ENT. BLEUETS LENDOU MONTCUQ 1, HAUT CELE F.C 1,
- De D2 en D3 : ENT. BLEUETS LENDOU MONTCUQ 2, A.S. MONTCABRIER 2, VAL ROC FOOT 2, F.C. DE LISSAC ET MOURET 1, FOOT AZUR 96 CARDAILLAC 1, F.C. LALBENQUE 2,
- De D3 en D4 : F. C. CAUSSE SUD 46 2, ET.S. DE ST GERMAIN 2, ENT. CAJARC CENEVIERES FOOT 2, U.S. NOZACOISE 1.

« sous réserve des réglementations d'accession/rétrogradations et d'éventuels recours juridiques »

- Le Challenge du Fair Play est validé à l'unanimité (Voir publication sur le site du District).
- Des travaux de rénovation sont indispensables sur les bâtiments du District (isolation, fenêtres, volets, chauffage). Laurent Impériale, Président de la commission des finances, présente le projet qui recueille un avis favorable. Des renseignements doivent être pris pour d'éventuelles aides ou subventions.

- À la suite d'un changement de logiciel, les secrétaires du District devront travailler avec plusieurs écrans et de nouveaux ordinateurs plus performants ; des devis ont été demandés aux établissements SABUT.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.
- Prochain comité directeur le 23 août 2023.

Serge MARTIN,
Président du District.

Claudine VERMANDE,
Secrétaire Générale du District